

# MADAGASCAR

## REVUE DU PRESSE SEPTEMBRE 2013 – 1ERE QUINZAIN

### Sommaire

LA CRISE POLITIQUE.....	1
▶ Organisation des présidentielles et des législatives, CES, CENIT, CRM .....	1
▶ La pré-campagne électorale .....	4
▶ Remaniement ministériel suite à démission des ministres candidats.....	9
▶ Le projet de conférence au sommet du FFKM et son projet de « convention de paix ».....	10
▶ Médiation de la communauté internationale, diplomatie .....	10
DOITS HUMAINS - GOUVERNANCE.....	11
▶ Trafics humains.....	11
▶ Insécurité .....	11
▶ Gouvernance, justice, amnistie .....	12
▶ Liberté d'expression et de manifestation, médias .....	13
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT .....	13
▶ Exploitation des ressources minières et pétrolières.....	13
▶ Trafics de bois précieux .....	13
▶ Environnement, calamités.....	14
▶ Divers .....	14

## LA CRISE POLITIQUE

### ▶ Organisation des présidentielles et des législatives, CES, CENIT, CRM

**01/09 - Le président de la CES, François Rakotozafy, défend l'autonomie de son institution.** Une partie de l'opinion le considère comme ayant accédé aux recommandations du GIC-M. Ayant accordé la primeur d'une interview à RFI<sup>1</sup> plutôt qu'à la presse malgache, il se défend : « *Je tiens à souligner que la CES est une institution judiciaire indépendante, qui ne reçoit d'ordre ni de la communauté internationale, ni des politiciens malgaches* », a-t-il affirmé. L'opinion publique reste persuadée que la décision prise par la nouvelle CES, consistant à rejeter 8 candidatures litigieuses, notamment celles de Lalao Ravalomanana et d'Andry Rajoelina, lui a été imposée par la délégation du GIC-M menée par Joaquim Chissano et Ramtane Lamamra, Commissaire à la défense du Conseil de paix et de sécurité de l'UA. Les partisans des candidats mis sur la touche et certains candidats maintenus ont crié au complot et ont dénoncé une décision jugée éminemment politique. Un juriste fait toutefois remarquer que la responsabilité de cette décision de la nouvelle CES incombe à la classe politique, qui a rendu possible la révision d'une décision initiale déclarée « *ir-révocable* ».

**02/09 - 400.000 citoyens en âge de voter doivent encore être dotés de la Carte d'identité nationale (CIN).** Parmi ceux-ci, les titulaires de CIN périmées qui doivent être renouvelées. Le ministère de l'Intérieur revendique de toute urgence l'attribution d'une enveloppe de 1,5 milliard Ar pour boucler l'opération dans les délais. Le déblocage des fonds a pris du retard. Le ministère des Finances et du Budget a rappelé que lors de la première opération de 2011 il n'a fallu que 1,6 milliard Ar pour doter 2 millions de personnes de la CIN.

<sup>1</sup> C. Blog Justmad -

[http://telechargement.rfi.fr/edgesuite.net/rfi/francais/audio/modules/actu/201309/CAP\\_OCEAN\\_INDIEN\\_01\\_09\\_MADAGASCAR\\_Francois\\_RAKOTOZAFY.mp3](http://telechargement.rfi.fr/edgesuite.net/rfi/francais/audio/modules/actu/201309/CAP_OCEAN_INDIEN_01_09_MADAGASCAR_Francois_RAKOTOZAFY.mp3)

Le ministère de l'Intérieur a pourtant demandé un budget total de 3,9 milliards pour l'opération de cette année, portant sur 900.000 personnes. Le ministère des Finances a annoncé qu'un audit sera effectué au ministère de l'Intérieur pour faire la lumière sur ses dépenses. Les inscriptions sur la liste électorale ont été clôturées par la CENIT. Le nombre d'électeurs est évalué à 8 millions alors que l'estimation initiale était de 11 millions. Un chiffre qui risque encore de diminuer si l'opération CIN n'est pas bouclée avant le 20 octobre.

**03/09 - La CENIT fait le point sur ses financements. Elle a adressé au gouvernement une demande de budget complémentaire de 7 milliards Ar pour la sécurisation du processus électoral.** Elle attend la réponse depuis 15 jours. L'enveloppe sera gérée soit par CENIT, soit en collaboration avec le ministère des Finances, soit directement par les forces de l'ordre. **L'UE a décidé de débloquer ses financements pour les élections après que la CENIT ait publié le nouveau calendrier électoral.** Elle a aussi promis de faire revenir les missions d'observation des élections ainsi que de prendre en charge le financement des observateurs locaux. Actuellement le budget inscrit dans le Basket fund du « *Pacem* » est de 11,9 millions d'euros dont plus de la moitié a été versée par l'UE. 6 millions sont réservés à la sensibilisation des électeurs et aux séances de formations. Les indemnités des membres des bureaux de vote sont à la charge de l'Etat. La Chine a annoncé des dons de motos pour faciliter les tâches de la CENIT dans les zones enclavées.

**12/09 - Les forces de l'ordre affirment qu'elles sont prêtes à assurer la sécurisation des élections malgré l'inexistence du budget spécifique réclamé.** Elles insistent cependant sur le fait que la protection rapprochée des 33 candidats ne pourra pas être assurée, faute de moyens. Elles ont également mis en garde sur le fait que certaines personnalités politiques malintentionnées essayent actuellement de bloquer la tenue des élections.

**04/09 - L'impression du bulletin unique retardée.** Une délégation de techniciens de la CENIT devait se rendre en Afrique du Sud pour assister au début de l'impression gratuite du bulletin unique proposée par la CENI de ce pays mais le déplacement a été reporté suite à des complications administratives et à des mouvements sociaux. La CENIT envisage, en cas de difficulté persistante, de faire appel aux fonds du « *Pacem* » de l'UE dont une partie est destinée à l'impression des bulletins de vote. L'impression sera maintenue en Afrique du Sud, même si la CENIT est contrainte d'apporter le financement. Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, a démenti que la suspension de l'impression soit due à la revendication de la mouvance Ravalomanana qui tente de négocier avec la SADC l'adjonction d'un candidat supplémentaire à la liste qui a été définitivement arrêtée par la CES. Il est prévu l'édition de 8,5 millions de bulletins pour le premier tour des présidentielles du 25 octobre. 50.000 bulletins ont déjà été édités au Danemark à l'intention des organisations de la société civile pour la sensibilisation des électeurs.

**05/09 - Pour Julien Radanoara, professeur de droit international, les élections auront bien lieu cette année car la communauté internationale ne veut plus attendre.** L'exploitation des richesses naturelles malgaches, tant convoitées, nécessite l'installation d'un régime stable qui puisse signer des conventions d'exploitation sur le long terme, ce qui était exclu pour le régime de Transition. Les résultats des élections seront reconnus, peu importe les conditions dans lesquelles elles se seront tenues et même s'il y a des contestations postélectorales. De ce fait, ni le boycott, ni l'abandon des sièges institutionnels, ni les manifestations n'arrêteront la machine électorale. Les entités politiques exclues de la présidentielle mais qui tiennent à se maintenir sur la scène politique ont de ce fait tout intérêt à se concentrer sur les législatives ou à soutenir l'un des candidats en course, estime-t-il.

**05/09 -La tenue du second tour du scrutin présidentiel en saison des pluies serait prise comme prétexte par le pouvoir pour tenter de faire reporter les élections après le 30 avril 2014,** affirme *La Gazette*. Objectifs : prolonger la Transition et donc le maintien au pouvoir d'Andry Rajoelina et donner le temps au candidat Hery Rajaonarimampianina de se faire connaître. Une démarche en ce sens aurait été entreprise auprès de la présidente de la CENIT, Béatrice Atallah. Le temps imparti pour l'impression des bulletins de vote en Afrique du Sud mais surtout leur acheminement dans les zones enclavées constitueraient par ailleurs un autre argument avancé.

**L'indépendance de la présidente de la CENIT contestée.** *La Gazette* rapporte les rumeurs insistantes selon lesquelles Béatrice Atallah serait encore membre du conseil d'administration de Madarail au titre du ministère des Finances et du Budget où elle a été conseillère du candidat pro-Rajoelina Hery Rajaonarimampianina, soutenu par l'UDR-C, avant d'être élue membre puis présidente de la CENI-T. Nul n'ignore que c'est grâce à Andry Rajoelina que cette membre de l'ancienne CENI a pu obtenir son poste, affirme le quotidien. La présidente de la CENIT a démenti ces informations. « *J'ai démissionné de mon poste de conseiller technique au ministère des Finances 48 heures après mon élection à la présidence* », affirme-t-elle, ajoutant : « *Puisque je n'étais plus conseiller technique au ministère des Finances, j'ai cessé de siéger au sein du conseil d'administration de Madarail car j'y étais en tant que représentante de ce ministère* ».

**11/09 - Le CRM a élaboré une « Convention pour la réconciliation et l'apaisement » qui sera proposée aux 33 candidats ou à leurs représentants.** Elle « définit le droit et les obligations des candidats avant, pendant et après les élections », déclare Sylvain Rabotoarison, président du CRM. La charte prévoit entre autres, l'installation de la Haute Cour de Justice dans les 12 mois du mandat de celui qui sera élu, l'obligation de réaliser son programme et ses promesses. La Convention devrait être portée à la connaissance du public après signature. Certains points de détail restaient encore à préciser. Le président du CRM souligne que « la population sera la principale force contraignante. Elle sanctionnera le candidat qui ne respecte pas sa signature ». Selon le pasteur Razafindramanitra, membre du bureau du CRM, la vocation du CRM « n'est pas de sanctionner ». La signature de la Convention risque de ce fait de n'être qu'une simple formalité, déplore *L'Express*. Le CRM nie un éventuel rapprochement entre son initiative et l'annonce d'une « convention de paix » suggérée par Andry Rajoelina et son conseiller Norbert Ratsirahonana. Certains candidats appellent au boycott de cette initiative. Ils estiment que ce n'est pas aux candidats à signer un engagement pour garantir le bon déroulement des élections mais à l'Etat, à la CENIT et à la CES.

**13/09 - Le pacte pour la réconciliation proposé par le CRM aux candidats n'a pas rencontré le succès escompté.** Seuls 11 candidats ou leurs représentants ont apposé leur signature. Ils n'étaient que 7 à avoir fait de déplacement pour la cérémonie officielle. La disposition incitant à la délation entre candidats au cas où ils n'observeraient pas les normes a été supprimée après débat à huis clos entre les participants. La méfiance vis-à-vis du pouvoir expliquerait l'abstention de la majorité des candidats qui doutent que le scrutin se déroule de manière transparente. Ils mettent également en avant l'inégalité de traitement des candidats sur les ondes nationales et le manque de transparence sur le financement de la campagne de « gros candidats ». Le CRM ne désespère pas de pouvoir convaincre certains absents à signer son pacte.

**06/09 - Une ordonnance légalise le changement de bord politique avant les législatives.** Il y aurait déjà près de 900 candidats pour environ 120 sièges dans la future assemblée. Le communiqué du conseil des ministres justifie l'initiative dans le but de s'adapter à l'« évolution de la situation politique de ces derniers temps ». L'objectif serait en fait de mieux faire coïncider les étiquettes politiques des candidats à la présidentielle avec celles des candidats aux législatives. Le seconde tour de la présidentielle sera jumelé avec les législatives, le 20 décembre. Les candidats aux législatives pourront rechercher des alliances avec ceux de la présidentielle et les candidats aux législatives qui avaient fait alliance avec un candidat évincé de la présidentielle pourront former un bloc avec d'autres candidats restés en piste. La conquête d'une majorité parlementaire est essentielle pour le candidat à la présidentielle, dans un régime semi-parlementaire où le premier ministre est nommé par les assemblées. Sur *Twitter*, une malgache déclare : « Retour du sport national, le retournement de veste ».

**07/09 - L'impression du bulletin unique sera prise en charge financièrement par la CENIT, sur le fonds d'aide attribué par l'UE et géré par le PNUD dans le cadre du « Pacem »** (Programme d'appui aux élections à Madagascar). Le respect du chronogramme ne permettait plus d'attendre le déblocage des procédures administratives sud-africaines. L'impression et l'acheminement du bulletin unique doivent en effet être achevés pour le 8 octobre. Le démarrage de l'impression est imminent, la présidente de la CENIT doit se rendre en Afrique du Sud pour évaluer l'avancée des travaux, dont la durée est estimée à 15 jours.

**10/09 - Justice et Paix émet des doutes sur la possibilité de tenir des élections crédibles cette année.** Le père Thierry Raharison interpelle les autorités afin qu'elles apportent des éclaircissements. Il se dit notamment préoccupé par la persistance de l'insécurité sur le territoire national, avec les attentats à la bombe de fabrication artisanale et les attaques fréquentes des voleurs de zébus en milieu rural. Il relève également que l'Etat n'a pas précisé si les fonds nécessaires pour l'organisation des élections ont été effectivement réunis. En outre, le nombre des bureaux de vote n'a pas encore été défini et la convocation des électeurs pour le premier tour de la présidentielle n'a pas encore été confirmée.

**10/09 - Le candidat de la Plateforme nationale des jeunes (PNJ-Mazava), Sylvain Willy Rabetsaroana, lance un appel aux partenaires techniques et financiers.** « J'ai surtout peur d'une mauvaise préparation des élections à cause de la communauté internationale. Le code électoral stipule qu'à 60 jours des scrutins, la campagne d'éducation électorale devrait débiter. Nous sommes à 45 jours de l'ouverture de la campagne électorale, mais rien n'est toujours fait », s'inquiète-t-il. « Qui ou qu'est-ce qui bloque les élections ? », s'interroge-t-il. Le candidat note que « la communauté internationale est tellement arrogante qu'elle a tout fait pour forcer la tenue des élections, mais ce n'est pas grave, nous sommes prêts, les malgaches sont prêts à aller aux urnes, mais donnez-nous alors ces moyens tant promis ! ». Selon lui, « des élections mal préparées, faute de moyens, signifient une campagne d'éducation électorale bâclée, et un nouveau président très mal élu à cause d'un fort taux d'abstentions ». Sylvain Rabetsaroana précise donc qu'il est temps que les partenaires agissent car l'organisation du processus laisse à désirer par leur faute. « Donnez-nous les moyens au plus vite au lieu de tergiverser », conclut-il.

**11/09 - La CENIT procède au tirage au sort de la répartition des temps d'antenne gratuits et payants à la radio et à la TV nationales**, conformément à la loi électorale. Chaque candidat disposera de 3'30" durant la 1<sup>ère</sup> moitié de la campagne et de 15' durant la seconde moitié. Deux candidats s'affronteront également chaque jour dans un « *débat contradictoire* » de 30'. Les spots radio et TV préenregistrés seront visionnés au préalable par une commission de la CENIT. Pourront être censurés « *les spots considérés comme non-conformes à l'apaisement et aux règles du jeu électoral* ».

**Les candidats ne sont pas satisfaits des règles du jeu qui leur sont imposées.** Les temps d'antenne payants sont particulièrement décriés. Ceux-ci, d'une durée de 15', prennent place en seconde partie de la campagne. « *Cet agencement ne respecte pas l'égalité des candidats* », a tonné Alain Tehindrazanarivelo. « *Tous les candidats ne peuvent pas se permettre le luxe de payer des spots* » ajoute un autre. Un troisième évoque « *une présidentielle des riches* ». Le DG de l'ORTM explique que les médias publics doivent en grande partie leur financement à des ressources propres. La présidente de la CENIT s'est engagée à trouver un consensus pour que les tarifs ne soient pas dissuasifs. Les candidats demandent également que le temps d'antenne de ceux qui sont déjà en pré-campagne avec une couverture médiatique soient reconsidérés.

**12/09 - Le nombre des bureaux de vote continue d'augmenter à Madagascar, s'inquiète La Nation.** On en dénombrait déjà 20.115 bureaux pour la présidentielle. Une situation qui inquiète la société civile. Lors du dernier référendum, on comptait un peu plus de 19.000 bureaux de vote, dont certains sont impossibles à contrôler car établis dans des lieux privés qui n'offrent aucune garantie. Certains sont qualifiés « *case notable* ».

**14/09 - Le SeFaFi réclame la mise sur pied d'une structure pour scruter le financement de la campagne des candidats à la présidentielle.** Dans un communiqué<sup>2</sup>, il déplore que malgré ses multiples demandes, pas une seule réforme concrète du financement des partis n'ait vu le jour. Il n'accorde aucun crédit aux déclarations du Samifin qui s'est engagé à traquer le blanchiment d'argent des candidats. L'Observatoire de la vie publique rappelle que nombreux sont ceux qui ont appelé à d'importantes réformes lors des élections présidentielles de 2001 et de 2006. Aujourd'hui, une bonne partie de ces desideratas ont été intégrés dans la législation électorale. Mais comme c'est souvent le cas à Madagascar, l'écart est énorme entre les textes écrits et la pratique sur le terrain. Un écart entretenu, semble-t-il, par les détenteurs du pouvoir. Pour le SeFaFi, les élections de 2013 offrent l'opportunité, non seulement de sortir de la transition (car la crise et la refondation de l'Etat dureront encore de longues années), mais surtout de vérifier concrètement la pertinence des réformes prévues par les lois et les règlements nouvellement adoptés. Pour que ces réformes ne restent pas lettre morte, il incombe à tous, venant de tous les horizons de la vie publique et citoyenne, de prendre connaissance de ces dispositions, et, surtout, d'en exiger une stricte application.

## ► La pré-campagne électorale

**01/09 - Marc Ravalomanana entretient l'espoir chez ses partisans.** L'ancien président a réussi à convaincre le CIC-M de tenir une nouvelle réunion pour examiner la conduite du processus électoral. Selon Marc Ravalomanana, le début de l'impression du bulletin unique a été suspendu alors que la présidente de la CENIT avait évoqué un simple « *décalage* » lié à des mouvements sociaux en Afrique du Sud. Après avoir refusé de soutenir l'un des candidats en lice, la mouvance revendique la possibilité d'ajouter un candidat supplémentaire à la liste arrêtée. Une délégation de cinq cadres de la mouvance doit se rendre en Afrique du Sud pour rencontrer l'ancien président dans le but de définir la position du mouvement et de décider du nom de la personne qu'il présenterait à la présidentielle dans l'hypothèse où la communauté internationale accèderait à ses doléances. La réalisation de la démarche reste cependant problématique : il faudrait une nouvelle ordonnance, un nouveau jugement de la CES, un report de plus de 10 jours de l'impression du bulletin unique. L'organisation des élections en 2013 en serait compromise. Les divergences sont palpables au sein de la mouvance Ravalomanana, selon *L'Express*. La rencontre annoncée de l'ancien président avec son staff devrait permettre d'accorder les violons et de redéfinir le processus de prise de décision, indique Jean-Pierre Rakotoarivony, président du parti Zanak'i Dada créé pour soutenir la candidature de Lalao Ravalomanana. Le président en exil va tenter de faire valoir également que la réconciliation nationale devrait passer avant les élections, faisant allusion à la démarche initiée par le FFKM et dont l'objectif est d'aboutir à la tenue d'un sommet à quatre qui mettrait en présence les trois anciens présidents Didier Ratsiraka, Zafy Albert et Marc Ravalomanana et le président de la Transition, Andry Rajoelina.

**06/09 - La mouvance Ravalomanana panse ses plaies et tente de se rassembler autour de son chef.** Les discussions qui se sont tenues en Afrique du Sud auraient permis aux composantes de la mouvance d'aplanir leurs mésententes après la gestion catastrophique de la situation résultant de l'éviction de Lalao

<sup>2</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p8.storage.canalblog.com/83/69/448497/89791930.pdf>

Ravalomanana de la liste des candidats. L'idée d'une ouverture aux dissidents a été avancée. « *Le président [Marc Ravalomanana] se rendra à Addis-Abeba pour faire part de notre position contre les élections dans les conditions actuelles* », soutient un proche de la mouvance, faisant allusion à la prochaine réunion du GIC-M. Il n'est pas question pour l'instant que la mouvance soutienne l'un des candidats en lice. Une position qui entretient l'espoir, chez certains candidats comme Benjamin Andriamparany, de pouvoir obtenir des ralliements.

**09/09 - Marc Ravalomanana réaffirme son opposition à l'organisation des élections dans la configuration actuelle.** Il reconnaît cependant son impuissance face à la pression de la communauté internationale. Il révèle avoir contacté Zafy Albert et Didier Ratsiraka, qui partagent les mêmes interrogations sur la stratégie à adopter. Le président en exil place encore un espoir dans la réunion de la Troïka de la SADC qui doit se réunir le 11 septembre en Namibie. Dans l'immédiat, il se contente d'inviter ses partisans à manifester leur opposition à la tenue des élections mais les deux tentatives récentes d'organisation d'une manifestation publique ont connu un fiasco. La mouvance, qui ne peut plus compter mobiliser les foules, laisse entrevoir une certaine résignation à la poursuite du processus électoral. L'éventualité d'un changement de cap, tel le soutien à un candidat, n'est pas à écarter. Le rejet de la candidature aux présidentielles de Lalao Ravalomanana laisse la mouvance face à deux options : soit boycotter la présidentielle, soit apporter son soutien à l'un des candidats en lice. Marc Ravalomanana ne perd pas complètement l'espoir d'un hypothétique report du scrutin qui permettrait à un candidat plus emblématique de ses couleurs de se présenter, bien que plusieurs de ses anciens compagnons de route figurent déjà dans la liste, notamment l'ancien ministre de la Santé Jean-Louis Robinson ou encore Rajemison Rakotomaharo, ancien président du Sénat. Radavidson Andriamparany et Fetison Rakoto Andrianirina ont également fait part de leur ouverture ; un Guy Ratrimoarivony pourrait pour sa part user de ses entrées dans l'armée pour faire prévaloir un retour apaisé au pays de l'ancien président. Marc Ravalomanana plaide également à nouveau auprès de la Troïka pour que soit facilité son retour au pays afin de lui permettre de jouer un rôle dans la campagne électorale : à ses yeux, la levée par l'UA des sanctions contre les 109 responsables de la transition devrait avoir pour contrepartie la levée par le régime des mesures qui entravent sa propre personne.

Le ministre de l'éducation nationale, Régis Manoro, issu de la mouvance Zafy, estime que les conditions pour tenir les élections ne sont pas encore remplies, en se référant à la recrudescence de l'insécurité.

**10/09 - Mouvance Ravalomanana : manque de personnes crédibles et ambitieuses pour remplacer Lalao Ravalomanana,** titre *Tananews*. Plusieurs leaders politiques se seraient manifestés pour saisir l'occasion mais ils n'auraient pas été suffisamment crédibles pour espérer remporter le scrutin. D'autres membres rempliraient les conditions mais n'ont pas suffisamment d'ambition politique. Certains ont accepté de représenter la mouvance aux législatives mais ont refusé de s'aligner à la course à la magistrature suprême. À défaut de personnalités remplissant les critères, se sont ajoutés la méfiance de Marc Ravalomanana et son incapacité à partager le pouvoir avec des personnes situées dehors de son entourage immédiat.

**14/09 - Controverses au sujet des rumeurs de soutien de la mouvance Ravalomanana au candidat Jean-Louis Robinson.** Lors d'une conférence presse en direct d'Afrique du Sud, Marc Ravalomanana a affirmé que la décision de soutenir un candidat n'est pas encore prise, même si le nom de Jean-Louis Robinson circule avec insistance. Une partie des dirigeants de la mouvance s'opposeraient à ce choix. Au-delà du choix d'un homme, c'est l'idée de participer au scrutin présidentiel qui fait débat. La mouvance est au pied du mur, après avoir joué sa dernière carte au sommet de la Troïka. Le calendrier électoral sera maintenu par la communauté internationale et l'initiative du FFKM sur laquelle comptait la mouvance pour reporter les échéances a perdu toute crédibilité.

**04/09 - Pré-campagne : des ministres pointés du doigt.** Un ancien chef de région, récemment démis de ses fonctions, Michel Saina, s'insurge contre les membres du gouvernement qui affichent leur soutien à un prétendant à la magistrature suprême. Aucun texte n'encadre la pré-campagne, fait cependant valoir Andrianirainy Rasamoely, juriste et président de la Confédération nationale des Plateformes en droit humain (CNPFDH). Michel Saina affirme avoir été évincé en raison du soutien apporté à l'un des candidats. Il estime par conséquent que les fonctionnaires d'autorité qui affichent leur soutien à des candidats doivent également être démis de leurs fonctions.

**Les candidats détenteurs de gros moyens financiers s'affichent déjà dans les médias et organisent un important tapage médiatique lors de leurs déplacements, avec le soutien des autorités locales,** constate *Tribune*, comme l'illustration en a été donnée à Fianarantsoa, lors du déplacement très remarqué du « *candidat de substitution* », le ministre des Finances et du Budget, Hery Rajaonarimampianina, qui pourrait bien devenir le candidat officiellement soutenu par Andry Rajoelina. Le ministre de la Communication faisait notamment partie de son comité d'accueil. Il est vrai que l'intéressé est encore un illustre inconnu, sauf dans les cabinets d'expertise comptable et dans le microcosme des milieux d'affaires de la capitale... Il part avec un gros déficit de notoriété. « *Au lieu d'appeler au respect d'une éthique si la loi est difficilement*

applicable dans les circonstances, les politiciens et les critiques se bousculent pour dénoncer l'ingérence de la communauté internationale dans les affaires nationales et électorales », déplore le site. « Bien de candidats ont tendance à reprendre les mauvaises pratiques avec entre autres, des distributions de dons (tee-shirts, PPN, etc.), mais surtout d'argent », note *Le Courrier*. Les meetings rassemblent souvent une foule impressionnante, attirée par les « cadeaux ».

**05/09 - Le candidat Benjamin Andriamparany Radavidson dénonce « l'instrumentalisation abusive de l'appareil d'État par certains candidats et par ceux qui gravitent autour du pouvoir ».** Il en appelle à la CENIT et à la CES et leur demande de prendre leurs responsabilités. Il regrette que les politiciens en soient encore à accuser la communauté internationale. « *Le temps de chercher les fautifs est révolu, a-t-il fait comprendre, et il faut se rendre de l'évidence que c'est nous, les Malgaches, qui sommes les premiers responsables de ce qui nous arrive aujourd'hui* ».

**10/09 - Le CSC interpelle le gouvernement au sujet des fonctionnaires d'autorité qui affichent leur soutien à un candidat, alors que les textes leur imposent une totale neutralité.** Péri Rasolondraibe, président du Comité de suivi et de contrôle de l'application de la feuille de route (CSC) leur a adressé un courrier pour leur rappeler leurs obligations. Il leur est demandé de les faire appliquer par leurs subordonnés. Les forces de l'ordre ont affirmé dans un communiqué leur volonté de respecter les directives. Les textes portant sur cette question sont cependant considérés comme insuffisants et incomplets. Nombre des fonctionnaires d'autorité sont en effet candidats à l'une des élections à venir, législatives ou communales et partent en tournée de pré-campagne avec un candidat à la présidentielle. La loi sur les législatives stipule que les fonctionnaires d'autorité candidats doivent être relevés de leurs fonctions à compter de la date de publication de la liste officielle des candidats mais aucun texte ne définit les règles de la pré-campagne. Les tenants du pouvoir ne se privent pas, dans la période actuelle, d'utiliser les prérogatives inhérentes à leur statut pour mener une précampagne et « *préparer les bases* ». Les sanctions prévues par les textes demeurent toutes théoriques. Péri Rasolondraibe soutient néanmoins que la CES détient le pouvoir de les faire appliquer mais seulement si elle est saisie d'un recours en contentieux post-électoral.

**Campagne avant l'heure : les dénonciations se multiplient,** titre *Tribune*. La candidate Brigitte Rasamoelina demande que soit clarifié de toute urgence ce qui est permis durant la période actuelle et ce qui est autorisé durant la campagne officielle qui doit débiter le 24 septembre. Elle vise particulièrement Hery Rajaonarimampianina et Hajo Andrianainarivelo, candidats pro-régime, qui bénéficie du soutien actif de ministres ou de chefs de région. Elle s'insurge contre le fait que face à cet état de fait, ni la CENIT ni les autorités gouvernementales ne réagissent.

**11/09 - Le gouvernement relève à son tour des irrégularités commises par certains candidats et leurs supporters durant la période de pré-campagne.** Les comités de soutien sont appelés à se conformer aux textes en vigueur. Il réitère le principe selon lequel « *toute réunion publique doit recevoir l'autorisation formelle du chef de district* ». Le ministère de l'Intérieur fait mention de réunions qui se sont tenues sans autorisation, avec la participation des autorités locales. « *Des mesures pourraient être prises* » s'est contenté de menacer la ministre de la Culture et du patrimoine, porte-parole du gouvernement, Elia Ravelomanantsoa. Une réunion des responsables de la sécurité au niveau national a eu lieu. D'autres séances de travail sont prévues au niveau régional. « *Il ne faut pas oublier un autre enjeu autour de ces rassemblements, à savoir la sécurité* », a-t-elle affirmé.

Des candidats tels que Brigitte Rasamoelina et Patrick Raharimanana dénoncent les publi-reportages politiques et l'utilisation abusive des chaînes nationales par un candidat qui selon eux est favorisé par le ministre de la Communication [il s'agit de Hery Rajaonarimampianina].

**05/09 - Les candidats ne sont pas tenus de faire une déclaration de patrimoine auprès du BIANCO, les compétences de celui-ci se limitant à la lutte contre la corruption.** La pré-campagne a commencé et l'on constate déjà de très fortes inégalités dans les moyens mis en œuvre par les candidats. Certains disposent de ressources colossales, sans que l'on puisse déterminer l'origine des fonds. Le BIANCO n'a pas le pouvoir d'imposer la transparence. Il se contente de rappeler que la loi régissant l'élection du 25 octobre prévoit une « *déclaration sur l'honneur donnant la composition exhaustive des biens immeubles et des valeurs mobilières du candidat ainsi que la nature de ses revenus* » dans le dossier de candidature déposé à la CES. Cette déclaration ne constitue qu'un élément d'information dans l'éventualité d'un contentieux ou d'une enquête. Le président de la République ne fait pas partie des personnalités tenues de faire une déclaration de patrimoine, rappelle-on. Certains des candidats ont occupé un poste de fonctionnaire d'autorité et auraient dû faire précédemment une déclaration de patrimoine au BIANCO mais bien peu s'y sont astreints. Seuls 6 membres du gouvernement avaient déposé leur déclaration, ainsi qu'un unique membre de la CES. Aucun des parlementaires du Congrès n'avait rempli l'obligation. Le BIANCO pourrait s'autosaisir d'un dossier mais il juge que ce n'est pas opportun, la démarche pouvant être interprétée comme un acte de répression partisan. Il attendra donc d'être saisi. Plus que la corruption, les fonds utilisés par les candidats à la

présidentielle pourraient dissimuler un blanchiment d'argent, estime *L'Express*. Affaire qui entre dans les attributions du SAMIFIN. Celui-ci part d'une déclaration de soupçon pour ouvrir une enquête et transférer le dossier au BIANCO pour les questions entrant dans son champ de compétence. « *Une plateforme pour la bonne gouvernance* », composée du BIANCO, du SAMIFIN, du ministère de la Justice et du Comité pour la sauvegarde de l'intégrité (CSI), a été mise sur pied. Elle a pour vocation de promouvoir une meilleure gouvernance des élections. 14 candidats ont signé un « *l'engagement pour la bonne gouvernance* ».

Lors de la présentation du bilan des activités du SAMIFIN, Jean-Claude Razaranaina a révélé l'existence d'une affaire qui met en cause une personne politiquement exposée dont il a refusé de divulguer l'identité. Cette personnalité appartiendrait à la chaîne de commandement des forces de l'ordre. Elle utiliserait dans ses activités personnelles des soldats et des matériels appartenant aux forces armées et une forte suspicion de trafics d'armes pèserait sur elle. Ses activités illégales auraient pu s'exercer grâce à des dérogations ministérielles obtenues pour le transfert de matériels et d'équipements dangereux.

**06/09 - Jean-Claude Razaranaina, directeur général du SAMIFIN soutient que « tous les candidats à la présidentielle doivent disposer d'un compte bancaire ».** Il est habilité à saisir les comptes soupçonnés ou coupables d'infractions financières, notamment de blanchiment d'argent, mais le DG ajoute aussitôt que la loi sur les partis ne prévoit pas de sanctions à l'encontre des récalcitrants qui ne posséderaient pas de compte. Les candidats ne risquent donc pas d'être inquiétés sur l'origine de leurs fonds de campagne. La loi sur les partis autorise même des « *appuis financiers de partenaires* » et aucun plafonnement des dépenses n'a été prévu.

**Le DG rappelle que son organisation a été suspendue du « groupe Egmont » qui lui permettrait d'élargir ses enquêtes au niveau international.** Madagascar ne figure pas dans la liste noire, sa participation est seulement suspendue. Le SAMIFIN a entrepris un lobbying auprès de hauts responsables de l'État afin que le parlement vote la loi qui lui permettrait de reprendre cette activité. La ministre de la Justice déclare que ce texte devra attendre la mise en place des nouvelles assemblées élues pour être adopté.

**06/09 - L'UDR-C, l'une des composantes de la mouvance Rajoelina, soutiendra le ministre des Finances démissionnaire, Hery Rajaonarimampianina.** « *Nous avons au départ soutenu Edgard Razafindravahy car le TGV le soutenait mais actuellement il y a une nouvelle donne politique et nous considérons que la vision de Rajaonarimampianina coïncide plus avec celle d'Andry Rajoelina et de l'UDR-C* », indique Julien Reboza, nouveau vice-premier ministre en charge du Développement et de l'aménagement du territoire. Pour Lanto Rakotomavo, secrétaire nationale du TGV, le choix d'Edgard, Razafindravahy, PDS de la capitale, comme candidat du parti présidentiel ne pourrait être reconsidéré que dans le cadre d'un nouveau congrès national.

**06/09 - Un engin explose devant un hôtel au centre-ville de la capitale sans faire de blessés. Un groupe inconnu lance un avertissement à la communauté internationale.** « *La police nationale a déjà une piste sur les personnes qui ont effectué cet acte terroriste* », déclare le commissaire central, laissant entendre qu'il pourrait être en relation avec la situation politique. Aucun suspect n'a été observé sur les lieux. **Un autre engin explosif a été découvert devant l'Institut français de Madagascar et a pu être désamorcé à temps.** L'explosion précédente, qui visait l'hôtel, a été revendiquée par un groupe inconnu qui affirme être « *défenseur de la souveraineté nationale* ». Celui-ci a envoyé des courriels à certaines chancelleries expliquant que l'explosion doit être considérée comme un « *avertissement* ». Le peuple malgache, affirme-t-il, « *luttera avec force et détermination contre toutes les manœuvres visant à entraver sa liberté. Il n'acceptera pas l'ingérence de certains pays étrangers dans son choix et dans son avenir* ». Le groupe s'oppose également à la tenue des élections prévues dans l'actuel processus et il fait état de présomption de « *fraudes massives* ». A plusieurs reprises, des formations politiques comme le TGV et la mouvance Ravalomanana ont dénoncé la main de la France dans l'exclusion d'Andry Rajoelina et de Lalao Ravalomanana de la course à la présidentielle. Les actes d'intimidation des étrangers ont commencé au lendemain de la décision de la communauté internationale de mettre la pression sur la classe politique malgache pour l'exclusion des candidats « *irréguliers* ».

**07/09 - Une 3<sup>ème</sup> bombe artisanale a explosé dans un autre quartier central de la capitale sans faire de dégâts ni de victimes.** Des individus qui circulaient à scooter auraient lancé l'explosif. La détonation a été entendue dans toute la ville. La troisième explosion est issue du même dispositif que les deux autres, selon le colonel Florens Rakotomahanina, responsable local de la gendarmerie, qui a annoncé plusieurs arrestations. « *Nous soupçonnons plus de dix de personnes, d'anciens poseurs de bombe de 2009 et 2010 qui ont été relâchés et amnistiés, et qui recommencent* », déclare-t-il.

**« Pas grand monde n'y croit. Seules les forces de l'ordre y accordent une importance particulière. Mais le fait est là. On veut à tout prix faire croire à une sensation de terreur dans la capitale malgache. (...) Le contexte actuel constituera une aubaine pour les chefs militaires d'exiger les 7 milliards Ar qu'ils ont revendiqués depuis longtemps afin de sécuriser le processus électoral »**, écrit *La Nation*, qui poursuit : « *Les*

*militaires qui ont l'habitude de recevoir des sommes énormes de la part de ce régime, qui a la peur bleue d'un coup d'Etat, vont sans doute une nouvelle fois rafler le jackpot ».*

**Certains estiment qu'il s'agit d'une manœuvre de diversion** orchestrée par des proches du pouvoir afin de discréditer leurs adversaires politiques. D'autres affirment au contraire que ces actes ont été perpétrés par des membres de l'opposition en vue de manifester leur mécontentement face à la tournure inattendue qu'a prise la conjoncture électorale.

**12/09 - Bombes artisanales : plusieurs séries de perquisitions ont été effectuées par les forces. Selon les responsables, 6 personnes ont été arrêtées**, au moins l'une d'entre elles avait déjà été mise en cause pour des attentats à la bombe artisanale perpétrés au début de la période de transition. Elle avait été écrouée puis remise en liberté après avoir obtenu l'amnistie. L'enquête semble s'orienter une nouvelle fois vers l'implication de la mouvance Ravalomanana. La résidence de Raharinaivo Andrianantoandro (ancien président du Congrès, mouvance Ravalomanana) a été perquisitionnée. Il proteste contre cette intervention et contre la mise en garde à vue de l'un de ses proches, qui a été remis en liberté après 24 heures d'audition. L'ancien responsable du projet de rénovation du palais de la Reine a également été convoqué pour enquête.

**07/09 - Des hommes politiques montent au créneau pour dénoncer le processus électoral.** « *La voie suivie actuellement ne génère pas l'apaisement et ne mène pas vers le développement* », a lancé Pety Rakotoniaina, président du parti Tambahra et PDS de Fianarantsoa. Il s'oppose à l'organisation du second tour de la présidentielle en saison des pluies et juge qu'il aurait fallu commencer par régler les conséquences de la crise politique dans les casernes. Comme Zafy Albert, il milite pour l'organisation préalable d'un scrutin constitutionnel. Henri Lecacheur, leader nationaliste fondateur d'une nouvelle plateforme, le « *Mouvement pour la Nation* », affirme que la situation actuelle est susceptible de générer des troubles avant et après les élections. Il annonce l'organisation d'une « *grande manifestation* ».

**12/09 - Didier Ratsiraka est sorti de son silence pour insister sur les difficultés de la tenue des élections avant la fin de l'année dans les conditions actuelles** mais il réfute tout lien entre sa démarche et celle de Zafy Albert. Didier Ratsiraka s'en tient toujours à sa proposition de conférence au sommet entre les 4 protagonistes de la crise mais il reconnaît que le « *retour de Marc Ravalomanana pour assister à la rencontre est un impératif, sinon ce ne sera pas une conférence au sommet* ». « *Que voulez-vous, des élections coûte que coûte qui engendreront une crise plus grave, ou une sortie de crise avec des Malgaches réconciliés ?* » a scandé l'ancien chef de l'Etat.

**Zafy Albert demande la révocation du premier ministre.** L'ancien président a adressé en ce sens un courrier à Andry Rajoelina Le président de la Transition et le chef du gouvernement se sont rencontrés longuement à huis clos. L'initiative confirme la volonté de Zafy Albert d'obtenir le départ de celui qu'il avait proposé au poste de premier ministre. L'ancien chef de l'Etat avait déjà conditionné à ce départ la participation de sa mouvance au gouvernement la veille du remaniement consécutif au remplacement des ministres-candidats. La requête aurait peu de chances d'aboutir car elle risque de perturber les élections, fait-on savoir à la présidence. Elle est aussi interprétée comme une tentative de l'ancien président de faire obstacle aux élections pour mettre en avant sa proposition d'élection constitutionnelle. Pour *Les Nouvelles*, « *le premier ministre demeure, jusqu'à preuve du contraire, l'une des pièces maîtresses du principe d'inclusivité noté dans la feuille de route. Sa mise à l'écart signifierait le retour à la case départ et donc l'annulation de tous les acquis de la Transition dans le cadre des préparatifs électoraux* ».

**13/09 - Didier Ratsiraka et Andry Rajoelina n'ont pas encore donné de consignes de vote**, constate *RFI*. Depuis qu'à la mi-août son nom a été retiré par la CES, Didier Ratsiraka est resté muet et n'est apparemment pas près de rompre le silence. Il se refuse pourtant à « *mettre de l'huile sur le feu* », dit-on dans son entourage. « *Je me suis tu parce que c'était trop bas cette ingérence inacceptable pour un pays indépendant que Paris puisse s'arroger le droit de désigner qui peut être élu à Madagascar, qui peut être candidat, qui ne peut pas être candidat* ». Pas question pour lui de soutenir un candidat : « *C'est comme un joueur de football. Voilà Pelé ou Franck Ribery, vous avez un carton rouge, vous ne pouvez plus revenir sur le terrain. Qui voulez-vous comme remplaçant ? C'est une aberration !* ». En fait, Didier Ratsiraka est convaincu que le prochain scrutin sera une nouvelle fois repoussé. « *Organiser des élections en pleine saison des pluies est irréaliste* », glisse un de ses confidents. Andry Rajoelina, de son côté, fait languir ses partisans. Depuis la décision de la CES d'invalider sa candidature, le président de la Transition n'a donné aucune consigne de vote. S'il compte plusieurs de ses proches parmi les 33 candidats autorisés à se présenter, il ne devrait en soutenir aucun, du moins publiquement. « *Il attendra certainement le second tour pour se positionner* », glisse un conseiller. Si le candidat du TGV, son parti, est Edgard Razafindravahy, le président semble avoir un penchant pour Hery Rajaonarimampianina. C'est ce dernier, qui jouit d'une bonne image dans la communauté internationale, qui « *a le plus de chances de l'emporter* », juge-t-on dans l'entourage d'Andry Rajoelina.

**13/09 - Didier Ratsiraka affirme que la France lui avait demandé son aide pour évincer Marc Ravalomanana en 2009**, dans une intervention télévisée sur la chaîne privée *TV Plus*. J'ai répondu : « *Je ne suis pas en faveur des coups d'Etat* », a-t-il déclaré avant d'expliquer qu'il avait finalement accepté après qu'on lui ait montré qu'il ne s'agissait pas d'un coup d'Etat. « *On s'est mis d'accord que Marc Ravalomanana quitterait le pouvoir sans bain de sang. Et après son éviction, on devrait instaurer une transition concertée. (...) Andry Rajoelina a été d'accord (...)* », a-t-il expliqué. Il a aussi rapporté qu'Andry Rajoelina était alors venu chez lui à Paris, dans sa résidence de Neuilly, la Villa Madrid, et l'avait assuré que lui-même serait bien accueilli à son retour à Madagascar. L'important interview apporte d'autres informations sur les conditions de la signature de la feuille de route (qu'il a refusé de signer malgré les 1,5 millions d'euros proposés) ainsi que sur les événements du 10 août 1991 au cours desquels un massacre de manifestants a été commis devant le palais présidentiel<sup>3</sup>.

**13/09 - Hery Rajaonarimampianina, ministre sortant des Finances et candidat à la présidentielle, devrait pouvoir compter sur l'appui de certains Français actifs dans la Grande Ile**, rapporte la *LOI*. Philippe Leclerc, qui a tenu le rôle de conseiller d'Andry Rajoelina, pourrait être de ceux-là. Le frère d'André Parant, Cyrille Parant, ancien banquier reconverti dans l'humanitaire, connaissant bien Philippe Leclerc, pourrait également faire bénéficier le candidat de ses relations. Actuellement ambassadeur en Algérie, il a été conseiller Afrique de Nicolas Sarkozy et d'Hugues Parant, en attente d'affectation après son dernier poste de préfet de la région. Né à Madagascar, Cyrille Parant a fait carrière dans la banque avant de lancer en 2010 la société Microfis (microfinance). Auparavant, il a travaillé 21 mois à la tête de Planet Investment Services (PlaNIS), filiale de PlaNet Finance, présidée par Jacques Attali. Depuis un an et demi, il est à Madagascar pour l'association française SOS Villages d'enfants et a obtenu du ministre malgache des Finances l'exemption de la TVA sur la construction, pour un million d'euros, d'un village d'enfants à Tolagnaro. Par le passé, Cyrille Parant a été proche de Diagonale, un groupe de soutien à Nicolas Sarkozy pour l'élection présidentielle de 2007, dont faisait également partie Patrick Rajoelina, le fondateur à Paris de l'association des Amis de Madagascar.

**Conflit d'intérêt ?** La compagnie Air Madagascar, dont le président du conseil d'administration n'est autre que le candidat Hery Rajaonarimampianina, ministre des Finances démissionnaire, met en location ses petits appareils Twin Otter pour des déplacements d'éventuels clients vers une cinquantaine de destinations sur le territoire malgache. *La Gazette* rapporte les interrogations des autres candidats qui se demandent si cette décision ne serait pas une opportunité pour la compagnie nationale de renforcer sa trésorerie en proposant ses services aux « *gros candidats* » qui veulent sillonner le pays, au premier rang desquels le président de son conseil d'administration. *L'Express* soulève de manière humoristique une question au sujet de ces « *avions-taxis* » : sont-ils assez nombreux pour permettre aux candidats au portefeuille bien garni de parcourir la Grande Ile ? Sur les 33 candidats, 5 ou 6 peuvent s'offrir ce luxe. Ne faudrait-il pas que la CENIT décide aussi de répartir de manière équitable, ou du moins proportionnelle à leurs moyens financiers, les temps de vols payants des candidats, comme elle l'a fait pour les spots payants sur les ondes ?

### ► Remaniement ministériel suite à démission des ministres candidats

**04/09 - Zafy Albert refuse de soumettre des noms en remplacement des ministres de sa mouvance qui ont dû quitter le gouvernement**, Joseph Randriamiarisoa ministre de l'Environnement et Tabera Randriamanantsoa ministre de la Fonction publique. Le premier a été limogé voici plusieurs mois, quant au second, il a dû démissionner pour participer à l'élection présidentielle. L'ancien président dénonce le non-respect de la feuille de route par la Transition (alors qu'il ne l'avait pas signée). Zafy Albert avait proposé Omer Beriziky au poste de premier ministre mais il lui fait le reproche de ne pas avoir joué la carte de la concertation pour la constitution de son gouvernement. Il se dit déterminé à exiger une nouvelle fois l'organisation d'une élection constitutionnelle préalable à l'élection présidentielle.

**05/09 - Remaniement gouvernemental : les 4 ministres candidats ont été remplacés par des intérimaires issus de leurs entités politiques d'origine, comme le prévoit la feuille de route.** L'équilibre initial entre les différentes entités au sein du gouvernement est donc maintenu. Seul le ministre des Finances est nouveau. La ministre de la Santé Ndahimananjara Johanita remplace Reboza Julien au ministère de l'Eau. Ce dernier, pro-Rajoelina, issu de l'UDR-C, occupe désormais le poste de ministre de l'Aménagement du territoire en remplacement de Hajo Andrianainarivelo. Marcel Bernard occupe à la fois le poste de ministre des Hydrocarbures et celui de la Fonction publique. Ulrich Andrianantenaina, ministre de la Jeunesse et des loisirs, occupe celui des Affaires étrangères. Seul le ministre des Finances est nouveau. Il s'agit de Lantonaina Rasoloherson qui prend la place de Hery Martial Rajaonarimampianina. Elle était précédemment

<sup>3</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p6.storage.canalblog.com/60/61/448497/89775437.pdf>

directrice de la programmation et du cadrage budgétaire. « *Ces nominations ont été dictées par le souci de ne pas trop désorganiser la structure gouvernementale en cette période de fin de Transition* », déclare Andry Rajoelina. Le successeur du PDS d'Antananarivo, Edgar Razafindrahay, n'a pas encore été désigné. La table rase pour un autre gouvernement d'alternance au pouvoir réclamé par Zafy Albert dans la perspective d'abandon de ce qui a été convenu comme genre, ordre et nature des élections et en faveur d'une élection constitutionnelle, a été complètement rejetée, note *Tribune*.

### ► **Le projet de conférence au sommet du FFKM et son projet de « convention de paix »**

**06/09 - Les quatre chefs d'Eglises du FFKM paraissent se résoudre à l'idée que la réconciliation ne pourra pas intervenir avant les élections.** « *Nous soutenons que notre travail de réconciliation n'a pas pour intention de faire obstacle ou de gêner tous les efforts pour la concrétisation des élections* », affirme un communiqué. « *La réconciliation est faite avant, pendant et après les élections* », ajoute Mgr Odon Razanakolona, archevêque d'Antananarivo et président du FFKM. Cette déclaration signe un changement de stratégie. Elle admet que la rencontre à quatre préconisée lors de la réunion au CCI d'Ivato les 3 et 4 mai ne pourra pas se tenir avant la présidentielle, l'obstacle au retour de Marc Ravalomanana n'étant toujours pas levé. Le FFKM reconnaît probablement être dans l'impasse et pourrait se résoudre à agir en faveur d'élections apaisées, en préalable à la réconciliation qu'il appelle de ses vœux. La « *convention de paix* » établie par les représentants des quatre chefs d'État lors de la rencontre de Vohipiraisana-Ambohijatovo Ambony, a été finalisée et sera remise aux quatre chefs de file.

### ► **Médiation de la communauté internationale, diplomatie**

**06/09 - L'UA lève une série de sanctions prononcées en mars 2010 contre Andry Rajoelina et 108 personnalités de son camp, mais la Grande Ile reste exclue de l'organisation<sup>4</sup>.** Ces sanctions, dont des interdictions de voyager et le gel d'avoirs financiers, - qui n'ont pas été appliquées - avaient été prononcées au lendemain de l'expiration d'un ultimatum exigeant du camp Rajoelina qu'il forme un gouvernement de partage du pouvoir. Cette décision a été prise car Madagascar est « *sur les rails* » pour organiser des élections libres et équitables, a expliqué Ramtane Lamamra, le Commissaire à la paix et la sécurité, précisant que le pays, suspendu de l'UA depuis la prise de pouvoir « *inconstitutionnelle* » d'Andry Rajoelina en mars 2009, ne pourrait être réintégré qu'après « *l'investiture du nouveau président élu* ». « *Il y a un changement total de circonstances, car désormais le processus électoral est sur les rails et ces personnalités, dont le président lui-même, ont joué un rôle très actif* », a-t-il indiqué, avertissant que d'autres sanctions pourraient frapper les « *saboteurs* » du processus.

**07/09 - Le GIC-M se félicite de l'avancement du processus électoral, met en garde ceux qui seraient tentés de l'entraver et lance un appel à une aide humanitaire d'urgence.** Il souligne « *la nécessité d'une mobilisation forte et s'inscrivant de la communauté internationale en appui au processus de relèvement socio-économique de Madagascar* ». Il justifie cet appel par la nécessité de créer un environnement favorable aux élections et évoque l'obligation de faire face « *aux problèmes posés par la mauvaise campagne rizicole de cette année et par l'invasion acridienne, ainsi que l'insécurité alimentaire qui en découle* ».

**10/09 - A la veille de l'ouverture de la 68ème session de l'assemblée générale des Nations Unies, plusieurs acteurs de la Transition se disputent la préséance** autour du choix de celui qui ira représenter la Grande Île du 24 septembre au 2 octobre à New York. Andry Rajoelina ? Le premier ministre Omer Beriziky ? Le ministre des Affaires étrangères par intérim Ulrich Andriantiana ? Cette querelle de préséance empoisonne l'atmosphère au sein de l'exécutif qui voit s'affronter de nombreuses ambitions personnelles. Le titulaire du portefeuille des Affaires étrangères, à l'époque Pierrot Rajaonarivelo, avait fait savoir en juin aux Nations Unies qu'il conduirait la délégation. Le secrétaire général de la présidence, Haja André Resampa, apprenant deux mois plus tard l'existence de ce crime lèse-majesté, a fait part au ministère de la « *colère et de l'indignation* » de la présidence. Un tel agissement a été qualifié de bavure « *inacceptable* ». Andry Rajoelina a annoncé qu'il se rendrait personnellement à New-York. Une lettre adressée au ministère des Affaires étrangères confirme sa décision de prendre la tête de la délégation.

**11/09 - Une mission de l'OIF pour évaluer le processus électoral et la situation politique.** Conduite par le directeur à la paix et démocratie auprès de l'OIF, Christophe Guillhou, elle permettra à l'Organisation de déterminer la suite de son engagement en appui au retour à l'ordre constitutionnel.

<sup>4</sup> Cf. blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/15/30/448497/89592866.pdf>

**13/09 - La Troïka de la SADC, au terme de sa réunion de Windhoek, a rejeté la requête de la mouvance Ravalomanana sur un éventuel report du calendrier électoral.** Elle appelle tout au contraire la communauté internationale à œuvrer davantage pour la tenue des élections aux dates fixées, notamment en assurant au processus le financement nécessaire, ainsi que les moyens techniques et logistiques. Les pays membres de la SADC ont été invités à s'associer à cet effort. La Troïka aurait évoqué le retour d'exil de Marc Ravalomanana. Selon la presse internationale, le sommet aurait exprimé le souhait qu'il puisse rentrer à Madagascar sans condition et qu'il bénéficie de la loi d'amnistie. Concernant l'amnistie de Marc Ravalomanana, *La Gazette* s'interroge : de quel droit la Troïka se permettrait-elle d'exiger l'amnistie de l'ancien président ? L'article 45 de la feuille de route stipule en effet que l'organisation régionale ne peut interférer dans le cours de la justice malgache, chargée d'octroyer l'amnistie. Or les tribunaux ont condamné l'ex-chef d'Etat par contumace à une peine de prison à perpétuité pour complicité dans l'affaire 7 février 2009.

## **DOITS HUMAINS - GOUVERNANCE**

### **► Trafics humains**

**02/09 - Le syndicat des professionnels diplômés en travail social (SPDTS) révèle la disparition d'une trentaine de travailleuses expatriées au Koweït et en Arabie Saoudite.** « *Le problème se pose surtout quand les patrons confisquent les papiers. Pour cause de maltraitance, celles-ci s'enfuient, sans papiers, et se font arrêter, sans que personne ne le sache. Il est difficile de contacter leur patron parce que la majorité des employées de maison ne connaissent pas le nom de leur employeur* », relate Norotiana Jeannoda, présidente du SPDTS. L'agence de placement est normalement responsable de la disparition d'une expatriée mais dans la plupart des cas elle n'est pas en mesure d'obtenir des informations.

**06/09 - Le corps d'une employée de maison décédée au Liban sera jeté en mer ou entermé dans une fosse commune,** selon ses compatriotes, qui ne parviennent pas à se cotiser pour le conserver dans une agence funéraire. Travailleuse au Liban depuis 5 ans, elle y est décédée fin août des suites d'une maladie dont la nature n'a pu être déterminée. Norotiana Jeannoda, présidente du SPDTS, interpelle les autorités et l'agence de placement pour qu'elles rapatrient le corps. Des démarches ont été entreprises en vain auprès du ministère de la Fonction publique et des lois sociales. Ses proches font appel au premier ministre. Le corps d'une autre employée de maison, originaire d'Antsiranana, est également bloqué au Koweït depuis deux semaines. La décision récente de suspension des expatriations ne dissuade pas les candidates. Les listes d'attente s'allongent. Le SPDTS gère de son côté une liste des appels de détresse d'employées expatriées. 5 jeunes femmes sont actuellement incarcérées au Liban et 15 autres au Koweït : elles se sont enfuies de chez leur employeur et sont sans papiers, ceux-ci ayant été confisqués à leur arrivée. Depuis le mois d'août, l'UE appuie le SPDTS dans un projet de lutte contre la traite des domestiques nationales et transnationales. La prise en charge médicale et psychologique des victimes fait partie du projet.

### **► Insécurité**

**04/09 - Amboasary-Sud : près de 60 dahalo tuent et incendient 53 foyers.** 4 civils sont tombés sous leurs balles dans le village de Mandarano. Les habitations épargnées par le feu ont été pillées et mises à sac. On compte 250 sinistrés. Les bandits étaient armés de fusils de chasse, de sagaies et de coupecoupes. 60 têtes de bovidés ont été volées. Les dahalo ont pu prendre la fuite, la population, impuissante, a renoncé à les poursuivre. La brigade de gendarmerie d'Esira est arrivée trop tard sur les lieux. La localité de Mandarano, située à 110 km du chef-lieu, est enclavée, ce qui favorise les incursions de dahalo chaque fois que l'hélicoptère des forces armées n'est pas en mesure de surveiller le secteur. Livrée à elle-même, la population lance un appel aux autorités.

**Un gendarme a perdu la vie lors d'un affrontement entre forces de l'ordre et dahalo à Bekirobo Betroka.** Un dahalo a également été abattu. Le même groupe a perpétré une nouvelle attaque le lendemain à Betroka où 2 propriétaires de zébus sont tombés sous leurs balles.

**Vindictes populaires.** Deux civils ont perdu la vie tandis que six autres ont été grièvement blessés par balle à Ambilobe suite à l'intervention des forces de l'ordre pour disperser une foule des milliers de personnes réclamant la libération de quatre bandits. Un suspect a été brûlé vif. Un officier de police, adjoint du commissaire, a été montré du doigt pour avoir ouvert le feu sur la foule pour défendre la caserne et protéger les armes qu'elle contient. Sa maison a été mise à sac et incendiée. Deux autres policiers ont partagé son sort. C'est l'arrestation pour viol et une série de cambriolages de quatre individus qui a déclenché la tragédie. Mitraillés de pierres, des véhicules de police et de gendarmerie appelés en renfort ont été endommagés. Une négociation s'est engagée entre les forces de l'ordre, le chef de district et les représentants

de la population. Elle s'est prolongée durant 4 heures. Une accalmie a été observée mais la situation reste tendue. Les responsables du commissariat ont été évacués de la localité pour tenter d'apaiser les esprits.

**05/09 - Deux quartiers animés de la capitale font appel à une société privée pour assurer leur sécurité.** Une initiative inédite qui vise à prévenir les actes de banditisme dans des secteurs très fréquentés par les touristes et les étrangers. Lionel Lelièvre, directeur général de la société COPS, affirme que le projet est connu des autorités et a reçu leur accord. Des rondes sont organisées toutes les nuits et en cas de besoin, il peut être fait appel aux forces de l'ordre pour des interpellations.

**Plus de 200 personnes ont fui la commune de Berenty à Ankazoabo-Sud en raison de l'insécurité.** Le chef de district s'est rendu sur les lieux pour faire le point sur la situation.

**10/09 - Vindictes populaires à Ranomafana.** Cinq malfaiteurs ont été massacrés par les habitants d'un village du district de Ranomafana. Avec cinq comparses, ils venaient de cambrioler le domicile d'un opérateur économique, adjoint au maire. Trois autres malfrats ont été arrêtés par la suite et brûlés vifs par la population.

**12/09 - Le candidat Camille Vital s'empare du thème de l'insécurité.** « *Aucun développement social, économique n'est possible avec la situation d'insécurité que l'on constate d'ailleurs dans toutes les régions du pays* » déclare le candidat Camille Vital, qui fait de ce sujet l'un des points forts de sa campagne.

**13/09 - Betroka : les habitants vivent dans la terreur.** « *Une dame en route pour le marché a été abattue par des bandits, dont le nombre est indéterminé* », indique une source auprès de la gendarmerie de cette localité. La commune subirait au moins une attaque à main armée chaque jour, suivie de violence ou de meurtre. La plupart des habitants, surtout ceux qui vivent dans des villages isolés, se sont réfugiés dans la forêt. Une femme enceinte a dû accoucher sur le lieu de son refuge. La gendarmerie nationale annonce que les forces de l'ordre vont effectuer une mission spéciale pour arrêter les autorités locales et les vétérinaires impliqués dans le blanchiment d'argent provenant des vols de bovidés.

**Des milliers de personnes ont manifesté pour demander le départ du procureur de Maintirano.** Ce dernier aurait décidé d'abolir le « *Dinan'i Melaky* » censé apporter la sécurité aux villages du secteur. Pour le procureur, cette convention n'a pas de valeur juridique et les abus que son application engendre prennent de l'ampleur.

**14/09 - Une trentaine de dahalo armés de Kalachnikov et de fusils de chasse ont semé la terreur dans une commune du district de d'Amboasary-Sud.** Après un vol de zébus, ils ont tiré dans tous les sens pour dissuader les habitants de sortir de chez eux. Deux policiers qui ont tenté de se lancer à leur poursuite ont été blessés. La gendarmerie locale déplore de ne pas disposer des moyens nécessaires en armes et munitions pour combattre des dahalo mieux équipés qu'eux.

## ► Gouvernance, justice, amnistie

**11/09 - Le candidat Monja Roindefo devant la barre.** Cette affaire remonte au mois de mai, lorsque le Monima avait réclamé le remplacement de son ministre de l'Energie pour installer une autre personnalité à la tête de ce département. L'installation du nouveau ministre a tourné en séquestration de quelques membres du personnel du ministère, selon les accusations formulées par le procureur de la République. L'ancien premier ministre de la HAT a été accusé d'être le commanditaire de l'acte. Gabriel Rabearimanana, secrétaire général du Monima, qualifie ce procès d'acte politique destiné à ternir l'image du candidat. Le ministre de l'Energie avait retiré sa plainte contre X ayant ainsi permis l'abandon d'une détention préventive des responsables du Monima visés par cette affaire. La décision de Justice sera rendue le 17 septembre.

**11/09 - 40 nouveaux dossiers de demande d'amnistie sont à examiner au niveau du CRM.** Leur examen s'effectue durant l'actuelle session, d'une durée d'un mois et susceptible d'être prolongée. Ces requêtes ont pour la plupart été déposées par l'Association « *Maherifon'ny 2009* » regroupant les détenus politiques de 2009 et leurs familles. D'après *Midi*, 5 gendarmes de la FIGN qui ont figuré dans la liste de 27 militaires amnistiés vers la fin du mois de juillet sont encore incarcérés à Tsiarahy. Parmi eux figure le lieutenant-colonel Raymond Andrianjafy qui a été frappé par un pourvoi dans l'intérêt de la loi (PIL) décidé par le ministère de la Justice. La question est de savoir si les quatre autres éléments de la FIGN sont également victimes d'un PIL, pour des faits déjà amnistiés. Certains militaires impliqués dans l'affaire BANI sont aussi maintenus en prison bien qu'ils aient déjà bénéficié d'une amnistie. Le quotidien cite le général Raelina, les colonels Jadifara et Andriamihotra et Fikisy Lydie, inculpés dans l'affaire de la fusillade du 7 février 2009. Un individu arrêté en 2009 pour une affaire de bombe artisanale, ainsi que deux autres arrêtés pour le même motif en 2012 seraient encore incarcérés.

## ► Liberté d'expression et de manifestation, médias

**04/09 - Solofo Rasoarahona démissionne de son poste de directeur de publication de « L'Express de Madagascar ».** D'après celui-ci, « c'est au nom de l'éthique que j'ai pris cette décision, car il m'est difficile de rester à la tête de « L'Express de Madagascar », étant donné que je suis conseiller de Hery Rajaonarimampianina, un concurrent d'Edgar Razafindravahy, propriétaire dudit journal ».

## ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

### ► Exploitation des ressources minières et pétrolières

**09/09 - EITI : 88 milliards Ar de recettes en 2011.** Les activités d'extraction minières enregistrées à l'EITI ont engendré des recettes considérables en 2011. L'exercice de transparence commence à être bien rôdé. L'EITI a publié les premiers résultats de son rapport de réconciliation 2013. Ils concernent les informations portant sur l'année fiscale 2011. 130 compagnies minières et pétrolières ont effectué des paiements significatifs à l'Etat durant cette période. 35 d'entre elles ont atteint le seuil de matérialité de 108.000 dollars pour figurer dans le prochain rapport. Au total, elles ont payé plus de 88 milliards Ar (plus de 315.000 euros) à l'Etat. « *Les compagnies minières commencent à assimiler ce exercice de transparence à travers l'EITI. La rédaction du rapport n'a donc pas soulevé de difficultés majeures. Le ministère des Mines s'est beaucoup impliqué avec la sortie de l'arrêté qui rend obligatoire, moyennant une sanction administrative, la participation à l'EITI* », déclare Tahiny Tsarabory Judicaël, secrétaire exécutif de l'EITI Madagascar. L'EITI est un véritable outil de veille et de gouvernance pour l'Etat, se plait-on à rappeler. Il permet également à la population de disposer de données fiables et souvent occultées sur ce que rapportent au pays les ressources issues du sous-sol. Le rapport devra être remis le 30 septembre au CA de l'EITI International.

**10/09 - Exploration pétrolière : des dangers à craindre de la part des Chinois ?** Le gouvernement chinois vient de sanctionner deux puissantes sociétés d'Etat chinoises du secteur pétrolier : Sinopec et CNPC, toutes deux présentes à Madagascar dans l'exploration pétrolière. Le ministère chinois de Protection de l'environnement a déclaré qu'il refuserait de donner son feu vert aux futurs projets industriels de ces deux groupes, accusés de ne pas avoir respecté en 2012 les objectifs de réduction d'émissions polluantes. Cette décision se traduira par le refus d'approuver le plan environnemental lié à des projets de raffinage, de rénovation ou d'expansion industrielle présentés par les deux compagnies. *La Gazette* écrit que le comportement désastreux de l'entreprise chinoise Mainland dans l'Analanjirifo devrait inciter les autorités à faire preuve de vigilance vis-à-vis de ces sociétés pétrolières.

**13/09 - La prospection pétrolière offshore se poursuit près de l'île française de Juan de Nova dont la possession par le France est contestée par Madagascar.** Global Petroleum Ltd sera opérateur avec 50% des parts de la licence d'exploration de l'Est de l'île, après un renouvellement pour une période de 5 ans. La compagnie a annoncé le processus enclenché en ce sens sur cette partie du territoire français d'outre-mer située dans le Canal du Mozambique. Un nouveau traitement de données sismiques a montré une épaisse stratigraphie à fort potentiel aux angles nord et sud du bloc qui justifie ce renouvellement de licence. La demande a été présentée aux autorités françaises pour un renouvellement de 4500 km<sup>2</sup>, soit la moitié de la zone de licence existante.

### ► Trafics de bois précieux

**04/09 - Le ton monte du côté du syndicat des agents forestiers (Scofafor). Ils réaffirment leur désapprobation quant à la gestion du dossier bois de rose par l'État.** Il dénonce entre autre l'incapacité du comité de pilotage mis en place par le ministère de l'Environnement de se saisir du dossier. Le syndicat demande sa dissolution et le transfert de ses attributions aux techniciens forestiers. Les membres de ce comité ont été changés à cinq reprises en un an, ce qui est révélateur, selon lui, d'un malaise. Il attire l'attention sur l'urgence de reprendre en main ce dossier, les bois de rose étant un produit périssable. Les stocks saisis sont estimés à près de 15.000 rondins et ils sont évalués à au moins 45 milliards Ar, selon le ministère de l'Environnement. 70% des stocks saisis ont disparu, d'après le syndicat. Au sein du ministère, dont l'intérim est assuré depuis de longs mois par le premier ministre, la hiérarchie n'est plus respectée et les menaces envers les employés sont fréquentes. Les personnels lancent une grève d'avertissement.

**05/09 - Huit trafiquants de bois de rose incarcérés à Antalaha et placés en détention.** Des gendarmes ont intercepté un cargo transportant des rondins. Ils ont immobilisé un véhicule tout-terrain qu'avaient utilisé les trafiquants. Saisi, le 4x4 a été conduit au siège de la compagnie avec 115 rondins. Le propriétaire

du boutre a été identifié mais il n'a pu être intercepté. D'après la gendarmerie, 5 cargos étaient en train de charger des bois de rose sur ce site isolé. 4 ont pu prendre le large. Des éléments du BIANCO ont été dépêchés sur place. Pour la première fois, un navire des forces armées a été envoyé sur zone et a pu mettre à nu un trafic portant sur un millier de rondins. Deux conteneurs sont par ailleurs stockés au port de Toamasina en attente des procédures de saisie. *L'Express* note que depuis quelques jours la présidence de la Transition semble avoir décidé de répondre aux appels lancés par la primature, qui se plaint du manque de moyens disponibles pour éradiquer les trafics. Les ministères des Forces armées et de la Justice ont été sommés de s'impliquer plus étroitement.

**13/09 - L'Etat va entamer une nouvelle opération de décompte des stocks de bois de rose avant de pouvoir lancer la mise en vente.** Ce décompte concerne les marchandises saisies par l'État depuis 2009 et qui sont placés dans des lieux sécurisés. Ils ont déjà fait l'objet d'une procédure légale qui rend l'Etat propriétaire. Des chiffres incontrôlables circulent sur le niveau de ces stocks, qui ont été affectés par des vols et des détournements. L'État doit procéder à la vente des stocks de bois de rose saisis pour les besoins de financement électoral, selon le Directeur des forêts ; l'objectif est de pouvoir assurer la sécurisation du processus électoral et instaurer un climat d'apaisement, avant, pendant et après le scrutin explique-t-il. Une partie des recettes sera toutefois affectée au ministère de l'Environnement et des forêts qui doit assurer la sécurisation des zones protégées.

### ► Environnement, calamités

**04/09 - L'incendie du parc de Kirindy Mitea, dans la région Menabe, à 90 km au sud de Morondava, se poursuit depuis deux semaines.** Aucun moyen efficace n'a été mis en œuvre pour tenter de le combattre. Seules des charrettes sont utilisées pour aller chercher de l'eau à 15 km. Les dégâts environnementaux sont inestimables. Le parc est inscrit depuis 1997 dans le système des aires protégées. De nombreuses espèces endémiques y ont été recensées.

### ► Divers

**01/09 - Le sous-emploi touche 90% des actifs.** Les études de l'INSTAT mettent en évidence la précarité de la situation de l'emploi. Pour les actifs, les résultats font apparaître un taux très élevé du sous-emploi lié à la durée du travail et à l'emploi inadéquat. Une situation qui concerne 90% de la population active. « *Le sous-emploi lié à la durée du travail touche plus de 10% de la population active occupée. Il concerne des personnes qui, involontairement, travaillent moins de 35 heures par semaine. (...) C'est dans l'administration que l'on observe le taux le plus fort. (...) La situation inadéquate quant à elle, touche plus de 80% des travailleurs. Elle concerne les travailleurs dont la rémunération est inférieure au minimum garanti par la loi* ». Ce problème de sous-emploi est aggravé par la prédominance du secteur informel qui constitue 93% des emplois créés dont 75% sont absorbés par les entreprises informelles. Cette situation s'explique par la crise mais également par la politique fiscale qui n'incite pas l'intégration dans le cadre légal. « *Si nous ne trouvons pas une solution contre le développement de l'informel, ce sera un gros problème pour l'économie* », reconnaît d'ailleurs Pierrot Botozaza, vice-premier ministre chargé de l'Economie et de l'industrie.

**01/09 - Détérioration des infrastructures hydro-agricoles. Les surfaces rizicoles exploitées diminuent dangereusement.** Madagascar possède près de 1,2 millions ha de rizières dont le rendement se situe autour de 2,5 t/an/ha. 78% sont des types irrigués. L'absence de stratégie d'amélioration des infrastructures fait partie des facteurs qui sont sources d'instabilité et de stagnation de la production. L'irrigation est incontournable dans l'économie rurale mais le changement climatique observé dans plusieurs régions, ainsi que la dégradation des bassins versants a eu une influence négative sur la maîtrise de l'eau. La majorité des parcelles ont des problèmes d'irrigation. Les superficies exploitées risquent de diminuer dangereusement. C'est déjà le cas dans les greniers à riz de Madagascar que sont les zones de Marovoay et de l'Alaotra. La détérioration des infrastructures et leur absence d'entretien est à souligner. La plupart des grandes infrastructures hydro-agricoles remontent à la période coloniale ou à la première République et sont dans un état préoccupant d'abandon. Les communautés locales n'ont pas les moyens d'assurer la maintenance. « *Comme pour la construction et les gros travaux d'entretien routier, l'intervention des bailleurs de fonds dans ce domaine demeure incontournable* », estime le directeur du génie rural.

**03/09 - Iles Eparses<sup>5</sup> : annonce de négociations franco-malgaches ?** Depuis la conclusion de la négociation franco-mauricienne sur l'île Tromelin aboutissant à une cogestion de la Zone économique exclusive (ZEE), la France attend le règlement de la crise malgache pour entamer des négociations sur la gestion et la souveraineté sur les Iles Eparses (Bassas de India, Juan de Nova, Europa et les Glorieuses) dont les eaux

<sup>5</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p5.storage.canalblog.com/50/13/448497/89484608.pdf>

sont supposées regorger de richesses. La question devrait être une nouvelle fois évoquée lors de l'AG des Nations unies. Les élections présidentielle et législative achevées, le nouveau gouvernement pourrait entamer des négociations sur ces îlots rattachées à la France lors de l'indépendance de Madagascar. Une commission parlementaire a été mise en place au niveau CST pour préparer le dossier.

### **11/09 - Le décès subit du gouverneur par intérim de la Banque centrale suscite des interrogations.**

Patrick Rajaonary, ancien président du Syndicat des industries de Madagascar (SIM) et candidat à la présidentielle, ami de longue date du gouverneur Patrick Rajaonary, aurait reçu les confidences de ce dernier qui lui aurait fait de ses préoccupations relatives à la session de la banque BNI Madagascar. L'établissement est convoité par des acquéreurs indiens, mauriciens et malgaches. L'un d'entre eux, puissant opérateur de la place, (il n'y en a pas 36, commente *L'Express*, sans citer de nom) aurait exercé de fortes pressions pour que la transaction se fasse au mépris des textes qui exigent que le rachat soit effectué par une banque de référence. Patrick Rajaonary en aurait été très affecté. « *On a tué le gouverneur* » affirme Patrick Rajaonary. « *Une mafia est en train de mettre le pays en coupe réglée* », prévient-il. Certains collaborateurs de la Banque centrale relèvent que le gouverneur avait commencé à se plaindre de malaises au lendemain d'une longue réunion de la Commission de supervision bancaire et financière (CSBF) qui avait été réunie en urgence. « *C'est un véritable hold-up avec la complicité des hautes autorités* », ajoute-t-il. L'Etat détient encore 34% des actions de la BNI, privatisée en 1999. Les actions auraient été cédées pour 20 millions de dollars alors que leur valeur initiale serait de 30 millions. Des offres supérieures à celles de l'acquéreur final auraient bien été soumises mais auraient été mises de côté. L'opération risque d'avoir, selon lui, des conséquences très graves pour l'économie et les investissements. « *Elle apporte la preuve que plus rien n'est respecté durant cette Transition. C'est vraiment la loi de la jungle comme le classement au Doing business le prouve d'ailleurs* », déplore l'opérateur. « *Outre l'instabilité politique, l'insécurité des investissements constitue un blocage majeur pour le développement* », enchaîne-t-il. Pour *L'Express*, « *les intérêts politiques et financiers qui s'entremêlent conseillent à la presse locale d'en parler avec modération et d'écrire à l'encre blanche* ». Le quotidien suppose que cette affaire n'est pas sans lien avec la campagne électorale.

*Tribune* croit savoir que la réunion de la CSBF convoquée en urgence aurait retourné de manière spectaculaire une autre décision que la même CSBF aurait prise 15 jours auparavant. Cette première décision refusait un projet de cession par le Crédit Agricole (France) de sa part majoritaire (51%) au sein de la BNI Madagascar. Le Crédit Agricole entendait vendre ses actions à un consortium composé du Groupe Ciel (Maurice), de la banque mauricienne Bank One et du groupe Hiridjee, essentiellement connu à Madagascar comme étant le propriétaire de la société First Immo et de l'opérateur téléphonique Telma, privatisé en 2004. Selon des sources proches du dossier, d'autres éléments suspects existeraient dans ce dossier : les fonds du groupe Hiridjee proviendraient d'une société basée aux Îles Vierges Britanniques, paradis fiscal notoire, à travers une société appelée Trielite Limited. Ces mêmes sources soulignent que, même si l'État malgache devrait conserver une part significative (32%) au sein de la BNI, les intérêts patrimoniaux de l'État pourraient se trouver lésés comme dans la privatisation de Telma : les opérations de vente ou de mise en location du patrimoine immobilier de Telma semblent avoir davantage avantagé le groupe Hiridjee que l'État. Le directeur général du Trésor se serait montré hostile au projet de cession de la BNI au groupe Ciel/Hiridjee. Par contre, l'ancien ministre des Finances, Hery Rajaonarimampianina, devenu entre-temps candidat aux présidentielles serait fait l'un des principaux avocats de ce projet de cession.

**La Nation dénonce la vente des actions de la BNI, établissement qui détient une place importante dans l'économie malgache**, à une société mauricienne de moindre envergure. Le quotidien s'inquiète du rôle joué par des familles Indopakistanaïses très influentes, dont les activités manquent de transparence. « *Des groupes d'intérêts prédateurs pilotent cette opération suspicieuse* », conclut-il.

**Le candidat Noelson William condamne « la complicité des autorités » qui ont permis à cette transaction d'aboutir à la cession de la BNI.** « *C'est cette concussion qui pérennise la pauvreté. Certaines personnes sont en train de vendre Madagascar en package. Il faut absolument mettre fin à ce pillage du patrimoine national* », déclare-t-il. L'ancien ministre, magistrat expérimenté et ancien membre de la commission de surveillance bancaire et financière préconise des mesures énergiques pour stopper tous les trafics qui, dit-il, polluent les milieux financiers et économiques depuis 4 ans.

**La LOI précise que la décision de cession est assortie de conditions suspensives** qui devront être remplies d'ici trois mois par le consortium repreneur, composé à l'origine de Ciel Investment Ltd (50,1%), Bank One (9,9%) et Trielite Group Ltd (40%) de l'homme d'affaires français basé à Antananarivo, Hassanein Hiridjee. Une de ces conditions concerne la demande d'un accompagnement des repreneurs par le Crédit agricole pendant au moins deux ans, notamment pour les transactions bancaires internationales. Une autre porte sur la validation par le conseil d'administration de la BNI de la nouvelle configuration du consortium repreneur. En effet, pour couper court à certaines suspicions, le consortium IOFH a été recomposé de la façon suivante : 60% pour Ciel Investment et 40% à la société malgache First Immo, qui appartient également à Hassanein Hiridjee et prend la place de Trielite.

**Le candidat Noelson William condamne « la complicité des autorités » qui ont permis à cette transaction d'aboutir à la cession de la BNI.** « *C'est cette concussion qui pérennise la pauvreté. Certaines personnes sont en train de vendre Madagascar en package. Il faut absolument mettre fin à ce pillage*

*du patrimoine national* », déclare-t-il. L'ancien ministre, magistrat expérimenté et ancien membre de la commission de surveillance bancaire et financière préconise des mesures énergiques pour stopper tous les trafics qui, dit-il, polluent les milieux financiers et économiques depuis 4 ans.

**13/09 - Didier Ratsiraka sur TV Plus : un plan de redressement économique de 4 milliards de dollars.**

L'ancien président a laissé entrevoir un pan de son projet de programme économique susceptible de redresser la situation économique du pays après plus de 4 ans de descente aux enfers. Il affirme être en relation avec de « *vrais investisseurs* » prêts à faire en sorte qu'en 2 ans (3 ans au maximum), Madagascar soit non seulement autosuffisant en riz, en huile, en sucre mais soit en mesure d'exporter car sa productivité aura triplé. Tout ceci ne nécessiterait qu'un financement minimal immédiat de 4 milliards de dollars, sans augmentation de la dette. Mais cela suppose au préalable que le peuple malgache soit rassemblé (d'où sa proposition de conférence au sommet entre les quatre protagonistes de la crise).

---

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Mada-Pro, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, SlateAfrique, Afriqueinfos.

*Les sites de Sobika, La Vérité et Madagascar Matin sont suspendus. Suite au décès du fondateur de Mada.pro, qui proposait une sélection d'articles de la presse quotidienne, le site n'a pas été mis à jour depuis le 8 août.*

Taux de change au 15/09/13, 1 euro = 2887 Ariary (cours pondéré)